

12.07.07

Cinq nouvelles maternelles ouvrent leurs portes à l'euskara

Tout en poursuivant le développement dans l'enseignement, l'Office s'attaque à la qualité

Cinq nouvelles maternelles publiques ouvriront leurs portes à la langue basque à la rentrée prochaine. Il s'agit des écoles de Lahonce et Urcuit ainsi que Evariste Galois, Albert 1er et Michelet sur le BAB. Le collège Endarra d'Anglet ouvre également une section bilingue à la rentrée.

L'assemblée générale du Conseil Consultatif de l'Office Public de la langue basque a été l'occasion de faire le point sur les avancées de la politique linguistique en Pays Basque nord. Si le volet développement de l'enseignement de la langue basque et en basque constitue la première priorité, l'Office s'attaquera d'ici la fin de l'année à la structuration de cet enseignement avec l'objectif de prendre des mesures afin d'améliorer l'organisation et la qualité de cet enseignement.

Les opérateurs de la langue basque qui constituent le conseil consultatif ont pu également faire le point sur l'appel à projets réalisé en partenariat avec la Communauté autonome Basque ainsi que sur la politique linguistique 2007-2010. Il en ressort que la langue basque est un chantier en ébullition sur tous les aspects. Une nouvelle enquête sociolinguistique sur l'usage et la connaissance de la langue a été réalisée et les premiers résultats seront connus à la fin de l'année. Le réseau des techniciens de la langue basque s'étend, avec un dernier arrivé du côté de Biarritz et un de plus envisagé du côté de Saint-Jean-de-Luz. L'équipe de l'Office se renforce également avec deux nouvelles recrues : Ttitto Aguerre ancien directeur d'Uda-Leku et Naroa Gorostiaga ancienne coordinatrice d'Euskal Irratiak.

Une première proposition a été faite le 4 mai dernier qui servirait de base aux discussions pour les négociations entre l'Education nationale et Seaska, ainsi qu'avec l'enseignement catholique sur l'octroi de postes et sur l'ouverture de nouveaux établissements. L'Office attend un retour des acteurs afin d'entamer ces négociations.

Une loi pour les langues

Interrogé par les membres du comité consultatif, Max Brisson a informé qu'il comptait se rapprocher des services du président de la République Nicolas Sarkozy afin d'évoquer les possibilités d'une reconnaissance légale des langues régionales en France. Le candidat Nicolas Sarkozy s'était engagé lors de la campagne électorale à faire une proposition de loi qui reprendrait les termes de la Charte des langues minoritaires pour les intégrer à la loi française.

<http://lejournal.euskalherria.com/idatzia/20070712/art203252.php>